



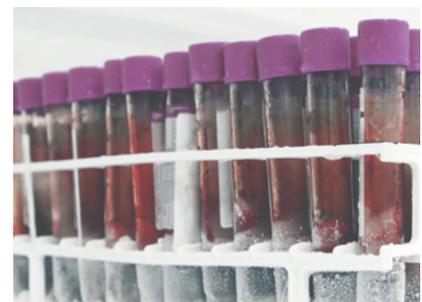
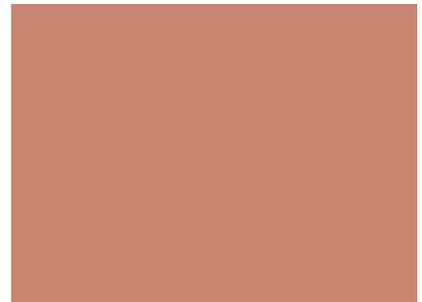
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

Rapport annuel 2022

Service d'accréditation suisse SAS



12 
comités sectoriels

725 

organismes accrédités

608 
actions exécutées


499

experts et expertes
techniques

48
collaborateurs et
collaboratrices
du SAS



Forte demande de prestations d'accréditation



Konrad Flück
Responsable du SAS

Au cours de l'année 2022, le SAS a accrédité au total 126 organismes d'évaluation de la conformité et a mené 471 autres actions d'évaluation sur des accréditations existantes. A la fin de l'année, les 725 organismes d'évaluation de la conformité accrédités montrent que la densité des organismes accrédités en Suisse reste élevée.

Le renforcement de la confiance dans la compétence, l'impartialité et la méthode de travail de ces organismes d'évaluation de la conformité accrédités a ainsi été une nouvelle fois atteint : les entreprises et organisations actives sous une accréditation jouissent d'une confiance accrue, et donc aussi leurs produits et services. La santé, l'environnement et l'économie profitent de cette contribution essentielle à des produits de bonne qualité ou à des prestations de service fiables et à leur reconnaissance internationale.

Les défis auxquels le SAS a été confronté en 2022 ont également été nombreux. Le travail du SAS a été marqué, entre autres, par de nombreux échanges avec les milieux intéressés et politiques, par l'achèvement de l'introduction d'une nouvelle application spécialisée et par la préparation de l'élargissement de l'offre d'accréditation.

Avec la nouvelle application spécialisée, le SAS dispose désormais d'un instrument moderne pour la planification, le suivi et la facturation des prestations d'accréditation. De nombreux processus ont ainsi pu être numérisés et reliés entre eux, ce qui permettra à l'avenir un traitement entièrement électronique, par exemple pour la planification des activités d'évaluation ou pour l'établissement et la validation des factures.

L'année dernière, l'augmentation du personnel approuvée pour 2021 a également pu être réalisée. Après leur introduction, ces responsables d'évaluation pourront également mener des actions d'évaluation. Afin de pouvoir répondre aux besoins croissants de l'économie et du législateur en matière de prestations d'accréditation, des ressources en personnel supplémentaires ont été demandées aussi en 2022 et elles ont été approuvées entre-temps par le Parlement.

Avant-propos du responsable du SAS

En 2023, le SAS sera à nouveau soumis à une «évaluation par les pairs» de l'European co-operation for Accreditation (EA). D'importants travaux préparatoires ont été réalisés à cet effet l'année dernière. En cas de réussite de l'évaluation, les accords multilatéraux (MLA) existants resteront valables et la reconnaissance mutuelle des systèmes d'accréditation nationaux et des services qui en découlent dans le domaine de l'évaluation de la conformité restera assurée. Pour la première fois, le SAS sera également évalué en 2023 sur sa compétence dans les domaines des matériaux de référence et des essais d'aptitude.

Pour leur engagement en faveur d'un système d'accréditation suisse qui fonctionne bien, j'exprime ici mes sincères remerciements aux 48 collaborateurs/-trices du SAS, aux expert/es techniques travaillant sur mandat du SAS, aux membres des comités sectoriels du SAS, aux membres de la Commission fédérale d'accréditation AKKO ainsi qu'au Secrétariat d'Etat à l'économie SECO et aux autres services fédéraux impliqués.

Meilleures salutations



Konrad Flück

6 Commission fédérale d'accréditation

7 Rapport de la présidente

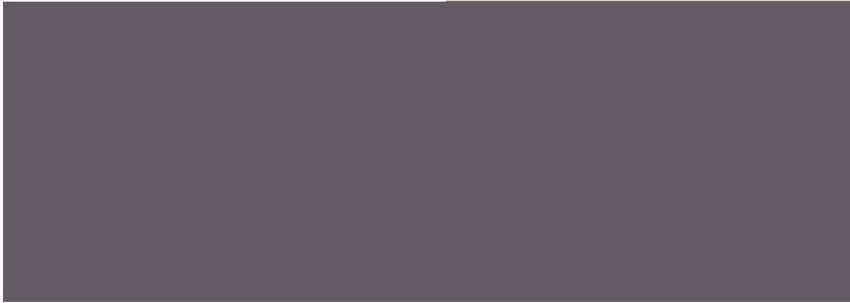
9 Les membres

10 Des chiffres et des faits

11 Un aperçu de l'essentiel

12 Les accréditations en chiffres

16 Impressum



**Commission
fédérale
d'accréditation**



Forte confiance de l'économie dans l'accréditation

La tâche de la Commission fédérale d'accréditation (AKKO) est de conseiller le SAS dans ses activités. Elle s'assure entre autres que tous les organismes d'évaluation de la conformité ayant une demande d'accréditation auprès du SAS soient traités de la même manière. Sa tâche principale est donc aussi de prendre position sur tous les rapports du SAS qui concernent une première ou une nouvelle accréditation ou qui impliquent une extension importante de la portée.



MARIEN VON WEISENFELDT/SECO

Katharina Rentsch Savoca
Présidente de l'AKKO

La commission fédérale d'accréditation (AKKO), instituée par le Conseil fédéral, représente les intérêts des associations économiques et des groupes d'intérêts ainsi que des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) à l'égard du SAS. Elle conseille le SAS, et, au cas par cas, les autorités concernées dans les questions fondamentales liées à l'accréditation dans le cadre des principes essentiels du système d'accréditation (cf. [Commission fédérale d'accréditation](#)).

Cette année encore, les responsables d'évaluation et les expert/es techniques ont travaillé avec une très grande qualité, de sorte que la confiance dans l'accréditation de l'économie et des autres groupes d'intérêts représentés dans l'AKKO n'a jamais été menacée. Les membres de l'AKKO figurent dans le tableau de la page 9.

L'AKKO s'est réunie à deux reprises en 2022. L'AKKO a notamment pu prendre connaissance du fait que l'Assemblée fédérale a également approuvé les postes demandés avec le budget 2022. Après avoir été formés, les responsables d'évaluation pourront commencer leurs activités d'évaluation cette année. Un/une responsable d'évaluation effectue des évaluations de manière autonome avec le soutien d'expert/es techniques et prend des décisions concernant les non-conformités. Il est donc très important pour les organismes d'évaluation de la conformité accrédités, et donc pour l'économie suisse, que les responsables d'évaluation puissent acquérir des connaissances solides. La question des ressources en personnel nécessaires pour répondre à la demande croissante de l'économie et du législateur en matière de prestations d'accréditation se posera également à l'avenir. C'est pourquoi le Parlement a approuvé en décembre dernier les ressources en personnel demandées pour les années suivantes.

Afin de promouvoir la reconnaissance internationale des évaluations de conformité réalisées sous accréditation du SAS, ce dernier est membre, conformément aux bases légales, de trois organisations internationales dans le domaine de l'accréditation et de l'évaluation de la conformité et y représente les intérêts suisses. Il s'agit de l'European co-operation for

Accreditation (EA), de l'International Accreditation Forum (IAF) et de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC). En raison de l'appartenance à ces organisations, leurs règles contraignantes font également partie des exigences posées aux activités du SAS. Dans le cadre de l'assurance qualité, il est également demandé au SAS de démontrer périodiquement sa capacité à réaliser et à contrôler les accréditations de manière compétente et impartiale. A cette fin, l'EA susmentionnée procédera en mars 2023 à la prochaine évaluation par les pairs du SAS selon la norme ISO/IEC 17011:2017. En guise de préparation, il a donc fallu adapter au préalable le système de management du SAS, les processus et les documents correspondants. L'AKKO est confiante dans la réussite de cet examen par le SAS.

En raison de la demande des organismes d'évaluation de la conformité, le SAS fera désormais examiner les domaines des matériaux de référence et des essais d'aptitude dans le cadre de la prochaine évaluation par les pairs. L'objectif est de pouvoir intégrer également ces domaines dans les accords multilatéraux de reconnaissance mutuelle des organismes d'accréditation. L'AKKO a accueilli très favorablement cette extension prévue des accords multilatéraux, car l'économie suisse peut ainsi bénéficier d'un soutien supplémentaire dans le commerce international.



Les membres

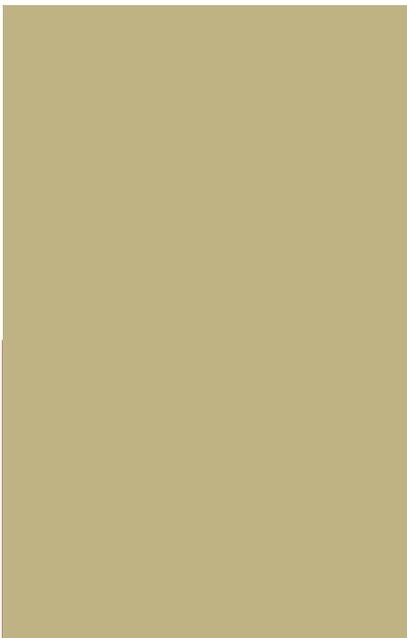
| Nom, fonction et entreprise | Intérêts représentés |
|---|---|
| Présidente Katharina Rentsch Savoca Prof. Dr. Cheffe de la médecine de laboratoire, Hôpital universitaire de Bâle | Santé |
| Vice-président Daniel Burch Anciennement Chef de secteur, Swissmem | Économie |
| Dominique Barjolle Dr ing. agr. Recherche agronomique, Université de Lausanne (UNIL) | Agriculture, producteurs/-trices de denrées alimentaires |
| Philippe Carlen Responsable Qualité – Environnement – Sécurité, Société Suisse des Entrepreneurs SSE | Construction |
| Stefano Dazio Responsable Industrie Suisse alémanique, Losinger Marazzi AG | Construction |
| Bruno Gmür Head Risk Engineering Switzerland, Zurich Compagnie d'Assurances SA | Assurances |
| Rudolf Horber Dr. rer. pol. Anciennement Chef de section, Union suisse des arts et métiers usam | Petites et moyennes entreprises |
| Ulrich Ritter Anciennement directeur, SCORAIL AG | Domaine ferroviaire |
| Sandrine Rudolf von Rohr Responsable suppléante Concurrence et Réglementation, economiesuisse | Économie |
| Babette Sigg Frank Présidente exécutive, Forum des consommateurs kf | Consommateurs/-trices |
| Urs von Känel Responsable Test Center et Approvals, Juice Technology AG | Laboratoires d'essais et d'étalonnage accrédités |
| Hans-Jürg Weber Anciennement Responsable de laboratoire, Maître de conférences ETH Zürich | Alimentation en énergie électrique |



[Pour plus d'informations](#)



**Des chiffres
et des faits**





Un aperçu de l'essentiel

L'exercice

Au cours de l'année sous revue, l'économie suisse et les autorités ont pu compter sur une infrastructure compétente et efficace de 725 organismes d'évaluation de la conformité (OEC) actifs dans tous les domaines. La demande de services d'accréditation est en constante augmentation.

En 2022, le nombre d'OEC a augmenté de 2 organismes. 10 nouvelles accréditations ont pu être octroyées.

Au total, le SAS a réalisé 608 actions. Ce chiffre tient compte de 137 évaluations pour une première accréditation ou un renouvellement d'accréditation et de 471 autres actions d'évaluation.

31 des OEC sont des organismes désignés qui exécutent dans 13 domaines techniques des évaluations de la conformité de produits de tous genres. Ces organismes ont été désignés par la Suisse dans le cadre de l'accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM). Ceci leur offre largement le même accès au marché européen qu'à leurs concurrents de l'UE.

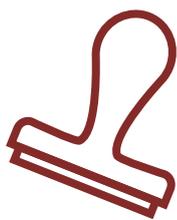
Finances

| Accréditation | Compte 2019 | Compte 2020 | Compte 2021 | Compte 2022 |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Produits (en mio de CHF) | 9,4 | 9,1 | 9,3 | 9,6 |
| Coûts (en mio de CHF) | 11,2 | 11,6 | 11,7 | 12,5 |
| Degré de couverture (%) | 83,9 | 78,2 | 79,1 | 76,8 |



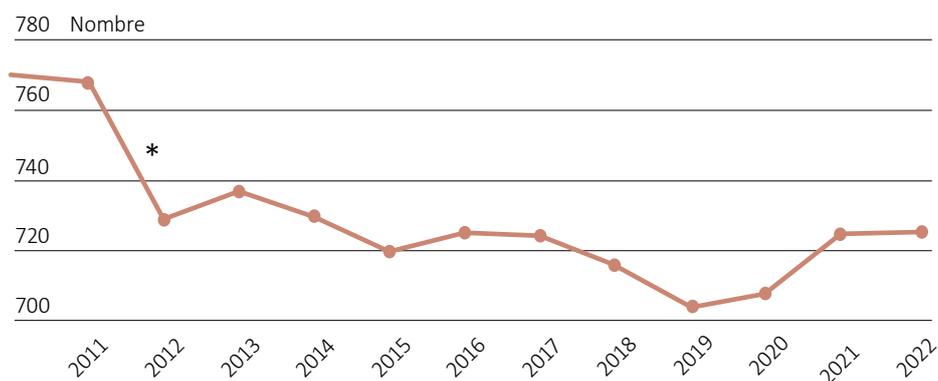
[Comptes d'État](#)
(voir tome 2A et 2B)

Les revenus budgétés n'ont pas été atteints de 0,5% et les charges de fonctionnement budgétées ont été légèrement inférieures.



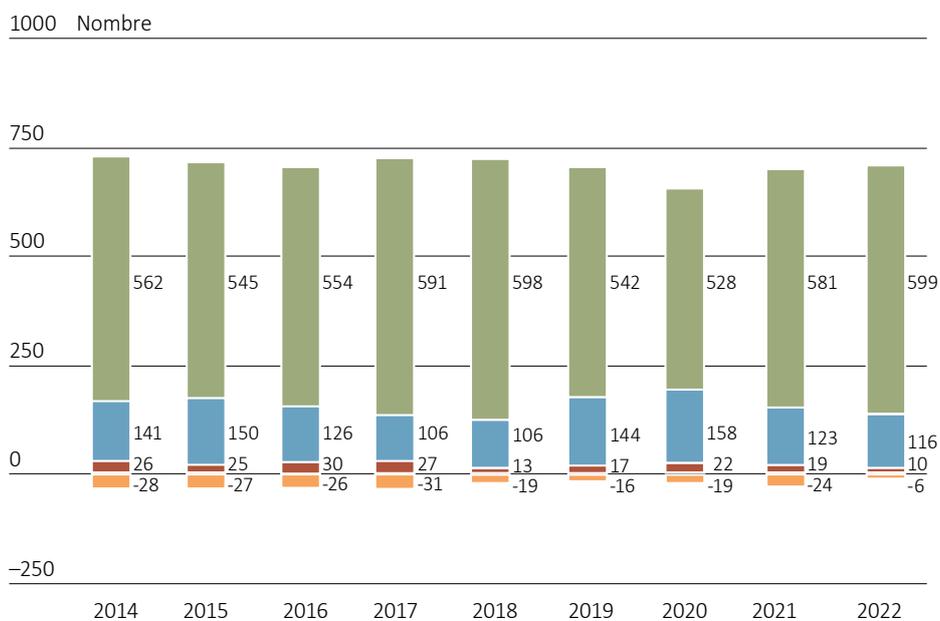
Les accréditations en chiffres

Evolution du nombre d'organismes accrédités en fin d'année



* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management de ces mêmes clients.

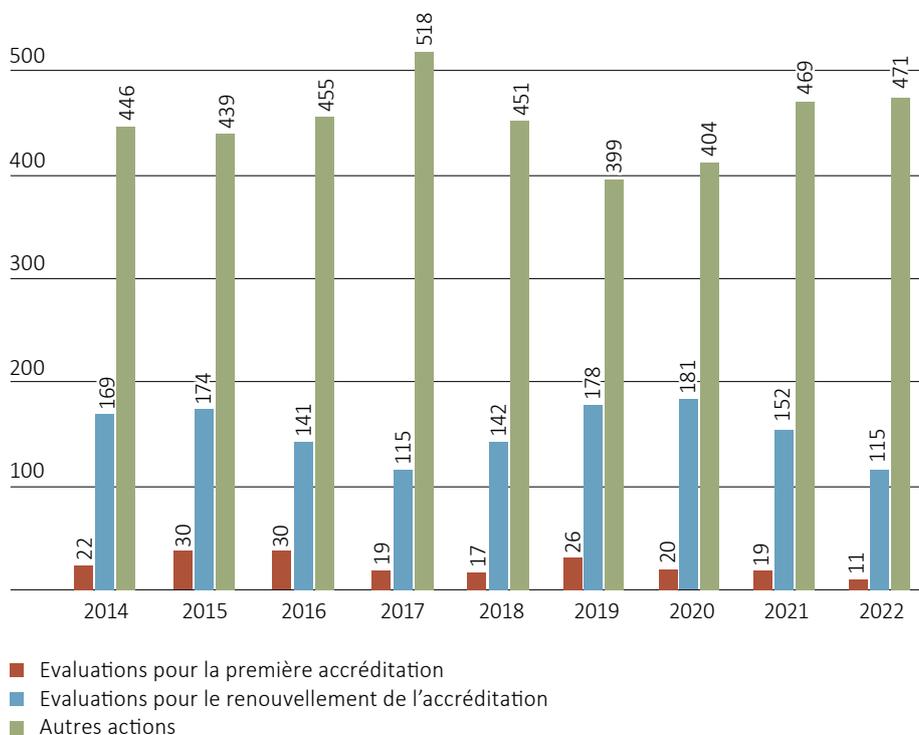
Répartition des organismes accrédités en fin d'année



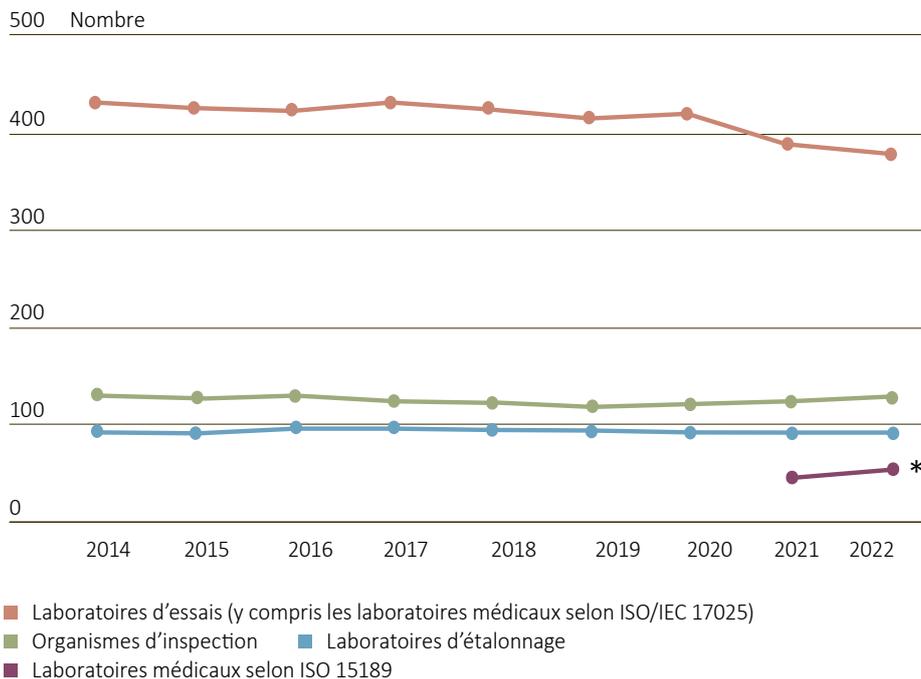
- Nombre des premières accréditations prononcées
- Nombre des renouvellements d'accréditations prononcées
- Nombre d'organismes, où une autre action a été exécutée (principalement des surveillances) resp. où aucune action n'a eu lieu (en fonction de l'état dans le cycle d'accréditation)
- Nombre d'organismes qui ne sont plus accrédités et d'organismes qui ont été intégrés dans d'autres organismes

Actions exécutées

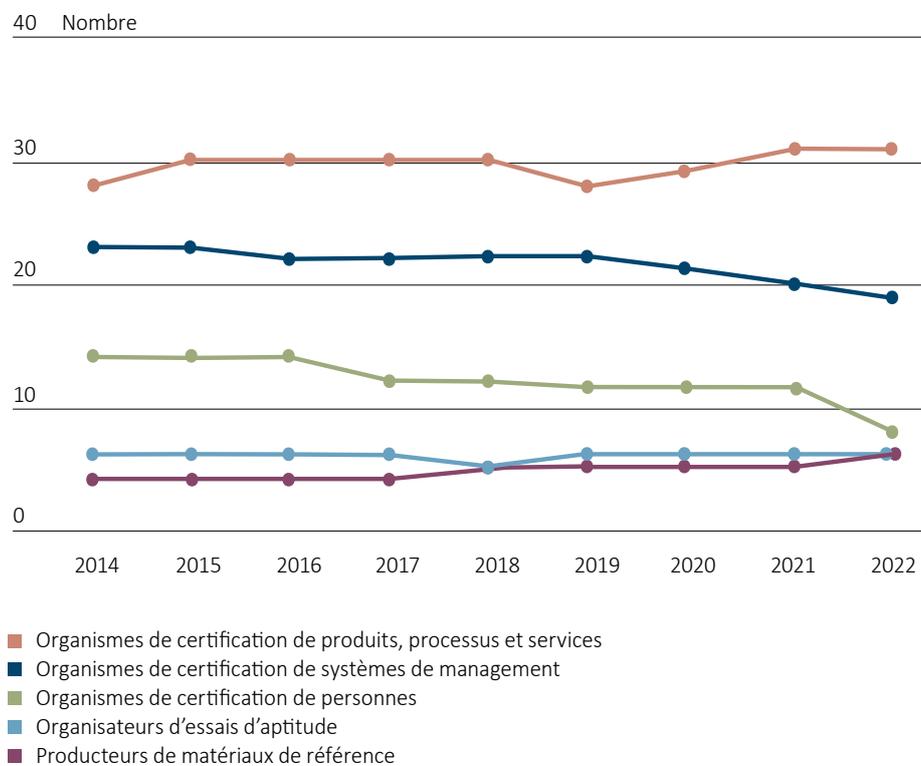
600 Nombre



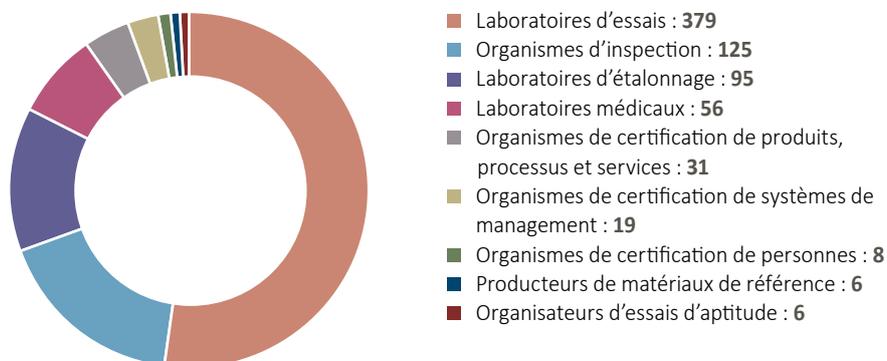
Evolution des différents types d'accréditation



* pris en compte précédemment dans les laboratoires d'essais

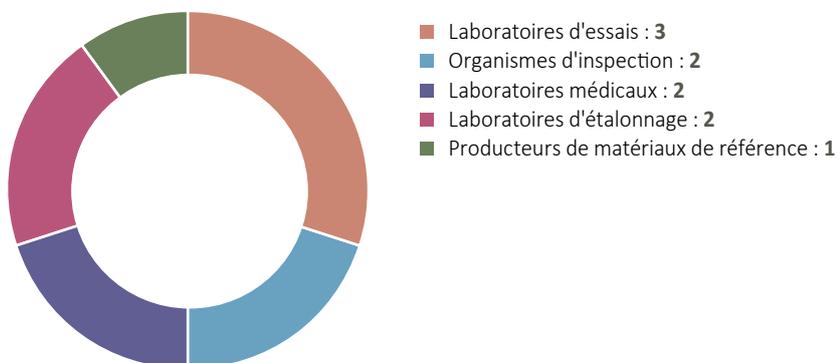


Répartition des organismes accrédités actifs selon le type d'accréditation à fin 2022

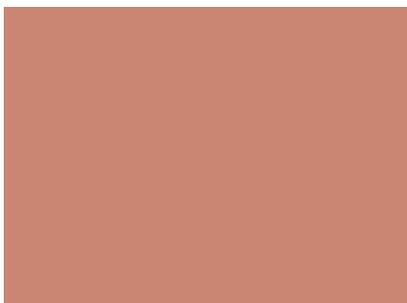
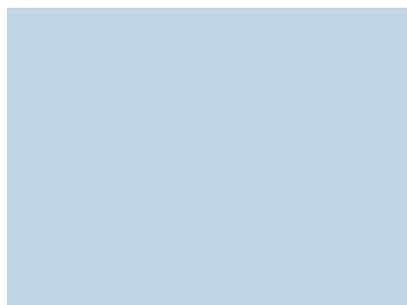
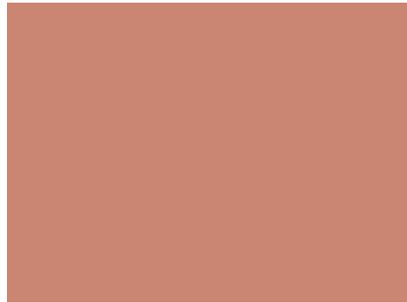


Total des organismes accrédités en 2022 : 725

Répartition des premières accréditations en 2022 selon le type d'accréditation



Total des première accréditations en 2022: 10

**Editeur**

Service d'accréditation suisse SAS
Holzikofenweg 36, CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)58 463 35 11
www.sas.admin.ch

Responsable

Konrad Flück

Rédaction

Bertrand Comte
Traduction en français :
Dr. Nicolas Guscioni

Collaboration

Konrad Flück
Prof. Dr. Katharina Rentsch Savoca
(Commission fédérale
d'accréditation)
Collaborateurs du SAS

Design

SECO, secteur publications

Reproduction

Autorisée avec indication de la
source, justificatif souhaité

Droit d'image

Page de couverture : Shutterstock
Icônes : Shutterstock et SECO,
secteur publications

Edition

Mars 2023